

Conditions Générales de Services KLAXOON 2023-1 « CGS »
En vigueur au 2 février 2023

1- Objet

Les présentes conditions définissent les modalités d'accès et d'utilisation des services proposés par KLAXOON en mode SAAS ou via l'utilisation d'un Equipement. Toute commande passée par le Client auprès de KLAXOON implique l'acceptation du présent Contrat, des CGU, du Devis ainsi que la renonciation expresse à ses propres conditions générales d'achat ou tout autre document ou échange antérieur portant sur la commande de services Klaxoon ou postérieur non formalisé par un avenant écrit signé par les deux Parties.

2- Définitions

- « **Achat** » désigne l'achat d'Equipement dans le cadre du Contrat ;
- « **Affiliées** » désigne toute entité qui, directement ou indirectement, à travers un ou plusieurs intermédiaires, contrôle, est contrôlée par une des Parties ;
- « **Client** » désigne la personne physique ou morale (ex : particulier, entreprise, association, établissement public, etc.) qui conclut un Contrat avec KLAXOON en vue de la fourniture de Services ;
- « **CGU** » désigne les conditions générales d'utilisation du Service accessibles à l'adresse suivante : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/cgu.pdf> ;
- « **Commande** » désigne la commande de Services passée par le Client auprès de Klaxoon via la signature d'un Devis ;
- « **Compte Utilisateur** » désigne le compte personnel d'un Utilisateur ;
- « **Conditions Spécifiques par pays** » désigne les conditions particulières applicables aux Clients établis dans certains pays tels que décrits en Annexe 1 ;
- « **Contrat** » désigne le contrat passé entre le Client et KLAXOON pour la souscription de Services et soumis aux présentes conditions ;
- « **Devis** » désigne le devis adressé par KLAXOON au Client permettant la Commande de Services ;
- « **Documentation** » désigne les informations relatives au Service et à son utilisation accessible en ligne à l'adresse suivante <https://help.klaxoon.com/hc/fr> ;
- « **Données** » désigne les données générées par les Utilisateurs lors de leur utilisation du Service ;
- « **Données à caractère personnel** » désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ;
- « **DPA** » désigne l'accord de traitement des Données à caractère personnel KLAXOON accessible ici <https://static.klaxoon.com/website/pdf/dpa-fr.pdf> ;
- « **Equipement** » désigne le matériel (hardware) KLAXOON pouvant être commandé par le Client (ex : Klaxoon Box, Meeting Board, etc.) ;
- « **Identifiants** » désigne les identifiants personnels de l'Utilisateur requis pour se connecter à son Compte Utilisateur ;
- « **KLAXOON** » désigne l'une des entités contractantes décrites en Annexe 1 ;
- « **Location** » désigne la location d'Equipement dans le cadre d'une Commande ;
- « **Parties** » désigne les parties au Contrat, c'est-à-dire KLAXOON et le Client ;
- « **Réception** » désigne la prise de possession physique de l'Equipement par le Client ou par toute personne qu'il aura désignée à l'adresse de livraison indiquée dans le Devis ;
- « **SaaS** » désigne le mode de connexion à un logiciel en mode « Software As A Service » ;
- « **Service(s)** » désigne les produits et services KLAXOON auxquels peut souscrire le Client dans le cadre du Contrat tels que le Saas ou l'Equipement. Ces Services sont également susceptibles d'inclure des Services Additionnels et des Services Professionnels ;
- « **Services Additionnels** » désigne les développements spécifiques et/ou des services additionnels (certifications programmes partenaires, etc.), le cas échéant demandés par le Client, et convenus entre les Parties ;
- « **Services Professionnels** » désigne les services professionnels KLAXOON (ex : prestations de consulting, de formation, d'accompagnement, certification) réalisés dans les conditions décrites à l'article 9.
- « **Site Internet** » désigne le site internet KLAXOON permettant l'accès au Service en mode SaaS ;
- « **Upgrade** » désigne toute évolution du Service implémentant de nouvelle(s) fonctionnalité(s) majeure(s) ;
- « **Utilisateur** » désigne l'utilisateur des Services KLAXOON autorisé par le Client.

3- Commande et prix

1. Pour passer Commande, le Client doit retourner à KLAXOON un Devis dûment complété, daté et signé. Les prix indiqués sur le Devis sont hors taxes et hors charges externes de toute nature. Si le Client réside dans un état membre de l'Union Européenne, le Client est informé que les prix indiqués dans le Devis n'incluent pas la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La Commande de Services Professionnels par le Client nécessite que les bénéficiaires des Services Professionnels disposent d'une licence Klaxoon payante.

2. Les prix mentionnés à l'Article 3.1 sont susceptibles d'inclure des Services Additionnels. Les conditions de mise en œuvre des Services Additionnels seront précisées dans le Devis, le cas échéant.

3. KLAXOON se réserve la faculté de modifier ses prix. Les changements de prix sont applicables à toute nouvelle Commande passée par le Client. Pour les Services en cours d'utilisation, en cas d'augmentation de prix, le Client est informé par courrier électronique au minimum trente (30) jours calendaires avant la date de renouvellement du Contrat. Dans ce cas, le Client dispose, à compter de cette information, d'un délai de trente (30) jours calendaires pour résilier sans pénalité le Contrat par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de l'entité KLAXOON telle qu'indiquée à l'Annexe 1. A défaut, le Client est réputé avoir accepté les nouveaux tarifs applicables au Service.

4. Si le Client achète le Service directement auprès d'un revendeur agréé KLAXOON (« **Revendeur** »), les conditions relatives à la Commande seront convenues directement entre le Client et le Revendeur. L'utilisation du Service par le Client sera régie par le présent Contrat. KLAXOON (i) ne saurait être tenu responsable en vertu d'un accord conclu directement entre le Client et le Revendeur, et (ii) ne saurait être tenu responsable des actes et omissions du Revendeur. Le Revendeur n'est pas autorisé à modifier le présent Contrat ou à prendre des engagements au nom de KLAXOON. Les détails de la Commande du Client seront tels qu'indiqués dans la Commande passée par le Revendeur auprès de KLAXOON.

4- Conditions de règlement

1. Les factures sont adressées au Client par tout moyen (électronique ou postal) et devront être payées au plus tard à trente (30) jours date de facture sauf stipulations contraires indiquées dans le Devis. Conformément aux conditions prévues dans le Devis, KLAXOON pourra exiger le paiement d'un acompte ou de la totalité du Service pour validation de la Commande. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

2. Sous réserve des Conditions Spécifiques par pays décrites en Annexe 1, les factures non payées à leurs échéances porteront intérêt sur la base d'un taux égal à 1,5% ou du taux légal maximal applicable, et ce sans qu'il soit nécessaire d'adresser au Client une lettre de mise en demeure.

3. En outre, en cas de non-paiement à l'échéance, KLAXOON se réserve le droit de suspendre l'accès au Service, de résilier le Contrat, de solliciter la restitution de l'Equipement (selon les termes de l'Article 16), et/ou de conserver à titre de premiers dommages et intérêts les sommes déjà perçues au titre de la Commande en cause, et ce, sans préjudice de toute autre voie de recours. La suspension de l'accès au Service pourra intervenir dix (10) jours après l'envoi d'une notification écrite au Client défaillant indiquant l'intention de faire application du présent Article et non suivie de régularisation. Cette suspension ne peut être considérée comme du temps d'indisponibilité du Service dans le cadre de la mise en œuvre des niveaux de Service prévus à l'Article 10.7 du Contrat.

4. En cas de commande via un Revendeur, le paiement sera effectué directement entre le Client et le Revendeur. KLAXOON se réserve le droit de suspendre l'accès du Client au Service s'il ne reçoit pas le paiement du Revendeur. Toute demande de remboursement du Client se fera directement entre le Client et le Revendeur.

5- Accès en mode SaaS

1. L'Accès en mode SaaS est souscrit par le Client pour une durée initiale précisée dans le Devis. Le Service est accessible depuis le Site Internet. Il nécessite l'utilisation d'un identifiant personnel (*cet identifiant ne pouvant être une adresse mail générique*) et un mot de passe choisi par l'Utilisateur. Les Identifiants communiqués ainsi que les Comptes Utilisateurs associés à ces Identifiants sont strictement personnels, confidentiels et intransmissibles.

2. Chaque Compte Utilisateur est personnel et intransmissible. En conséquence, il ne peut être partagé ou cédé entre un ou plusieurs Utilisateurs. Pour des raisons de confidentialité et sécurité, les comptes génériques (*non rattachés spécifiquement à une personne physique*) ne sont pas autorisés.

3. KLAXOON se réserve le droit de vérifier, à ses frais, que l'utilisation des licences par le Client se fait conformément aux conditions du présent article. Le Client s'engage à coopérer raisonnablement avec KLAXOON afin de permettre la vérification de la bonne utilisation du Service. En cas de constatation d'une utilisation non conforme des licences par le Client, KLAXOON se réserve le droit de suspendre l'accès au Service sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité, et ce sans préjudice de tout autre voie de recours nécessaire. KLAXOON informera le Client préalablement à cette suspension.

4. Le Client s'engage à disposer à ses frais d'un accès Internet haut débit. KLAXOON rappelle au Client que le réseau Internet permettant d'accéder au Service en mode SaaS est un réseau ouvert et informel, constitué par l'interconnexion à l'échelle internationale de réseaux informatiques utilisant la norme TCP/IP. La gestion de l'Internet n'est soumise à aucune entité centrale, chaque portion de ce réseau appartenant à un organisme public ou privé indépendant. Son fonctionnement repose sur la coopération entre les opérateurs des différents réseaux sans qu'il n'y ait obligation de fourniture ou de qualité de fourniture entre opérateurs. Les réseaux peuvent avoir des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation propres. KLAXOON ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet dans son ensemble, ni de ce fait, le défaut d'accès, partiel ou total, au Service en mode SaaS.

6- Utilisation de l'Equipement

6.1 Location de l'Equipement

Selon l'option souscrite, le Client peut louer l'Equipement pour une durée initiale précisée dans le Devis.

Pendant toute la durée de la Location, le Client est gardien de l'Équipement, à charge pour ce dernier de s'assurer pour tous dommages qui seraient causés à l'Équipement de son fait et d'en justifier par écrit à première demande de KLAXOON. Le Client répond ainsi du vol, de la perte, de la destruction ou des détériorations de l'Équipement (hors usure normale et cas de force majeure).

Sauf conditions particulières précisées dans le Devis, le Client s'engage, dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la fin du Contrat, pour quelque cause que ce soit, à restituer l'Équipement en bon état de fonctionnement, et ce, à ses frais et dans un emballage adapté au transport ; le Client supportant les risques de dégradation et de perte.

En cas de retard dans la restitution de l'Équipement par le Client et après l'envoi d'une mise en demeure, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet pendant un délai de sept (7) jours, KLAXOON se réserve le droit de demander au Client le paiement d'une indemnité forfaitaire égale à 1% du montant total facturé sur l'Équipement non restitué par jour de retard, sans préjudice des poursuites que KLAXOON pourrait engager à l'encontre du Client.

Selon les modalités prévues au Devis, la mise à disposition de l'Équipement dans le cadre de la Location peut être, le cas échéant, subordonnée à la remise d'un dépôt de garantie par chèque, carte bancaire ou espèce. Ce dépôt de garantie, dont le montant sera fixé par KLAXOON dans le Devis en fonction du prix public de l'Équipement, ne produit aucun intérêt financier.

En cas de perte, destruction ou de vol de l'Équipement, KLAXOON facturera au Client l'équivalent des sommes versées par ce dernier à KLAXOON au titre du Contrat. En cas de panne de l'Équipement du fait du Client, KLAXOON facturera au Client tout coût de réparation, d'échange, de remplacement par un Équipement équivalent, de transport et de déplacement induits. En l'absence de dépôt de garantie, La facture correspondante est payable à réception. En présence d'un dépôt de garantie, KLAXOON pourra imputer le montant de cette facture sur ce dépôt, sans aucune formalité préalable auprès du Client, et restituera alors l'éventuel solde au Client. Si ces frais venaient à dépasser le montant du dépôt de garantie, le Client aurait à payer le solde à réception de facture.

En cas de conformité totale de l'Équipement lors de sa restitution, KLAXOON s'engage à restituer l'intégralité du dépôt de garantie au Client.

Une fois l'Équipement restitué, KLAXOON procédera à la suppression de toute Donnée stockée dans l'Équipement conformément aux stipulations de l'Article 15.5.

6.2 Achat d'Équipement

Selon l'option choisie, le Client peut acheter l'Équipement aux conditions décrites dans le Contrat et dans le Devis.

6.3 Transfert de risques et livraison

L'Équipement voyage aux risques et périls de KLAXOON (perte et détérioration) et aux frais du Client qui supporte les coûts de transport tels qu'indiqués dans le Devis.

Il est expressément convenu que la livraison n'opère pas transfert de propriété de l'Équipement.

Le transfert des risques se fera à la Réception de l'Équipement par le Client qui pourra formuler toutes réclamations auprès du transporteur.

Toute contestation du Client portant sur la conformité de la livraison à la Commande effectuée devra, pour être opposable à KLAXOON, être adressée dans un délai de cinq (5) jours à compter de la Réception. Passé ce délai, le Client est présumé avoir irrévocablement accepté sans réserve la livraison. En l'absence de réserve, le Client est réputé avoir accepté l'Équipement. À compter de cette date, le Client assumera l'entière responsabilité de tous les dommages que l'Équipement pourrait subir ou occasionner de son fait.

6.4 Propriété de l'Équipement

6.4.1 Location de l'Équipement

Dans le cadre de la Location de l'Équipement, KLAXOON demeure propriétaire de l'Équipement, et ce pendant toute la durée du Contrat. En conséquence, le Client :

- s'interdit de prendre tout acte affectant ou susceptible d'affecter l'exercice des droits de propriété de KLAXOON (e.g. revente, nantissement, démembrement de propriété, etc.) sur l'Équipement ;
- s'engage, pendant toute la durée du Contrat, à opposer aux tiers le droit de propriété de KLAXOON sur l'Équipement en toutes circonstances, et notamment en cas de revendication, saisie, ou procédure collective.

6.4.2 Achat de l'Équipement

DANS LE CADRE D'UN ACHAT D'EQUIPEMENT, KLAXOON DEMEURE PROPRIÉTAIRE DE L'EQUIPEMENT JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX DE VENTE DE CET EQUIPEMENT PAR LE CLIENT.

En conséquence, le Client s'engage, jusqu'au complet paiement du prix, à ne pas transformer ni incorporer ledit Équipement, ni à le revendre ou le mettre en gage, à peine de revendication immédiate de cet Équipement par KLAXOON.

6.5 Garantie

L'Équipement ne peut être utilisé à d'autres fins que l'utilisation du Service.

La présente garantie couvre tout défaut de conformité ou vice caché afférent à l'Équipement, à l'exclusion de toute autre garantie, expresse ou tacite. KLAXOON s'engage à exécuter les obligations à sa charge avec tout le soin en usage dans sa profession et selon les règles de l'art du moment.

Sous réserve de la réglementation et des Conditions spécifiques par pays applicables, l'Équipement est garanti :

- en cas de Location, pendant toute la durée du Contrat ;

- en cas d'Achat d'Équipement, pendant les deux (2) années qui suivent la Réception de l'Équipement par le Client dans le cadre des garanties légales applicables (ci-après « **Garanties légales** »).

La présente garantie ne couvre pas les pièces d'usure (ex : câbles et alimentation électrique, mallette de transport, etc.).

Sous réserve de la réglementation applicable, la garantie n'est pas opposable en cas de défaut de paiement de l'Équipement par le Client.

En cas de mise en jeu de la garantie, le Client en informe KLAXOON qui lui communiquera la procédure à suivre et un numéro de prise en charge.

Dans cette hypothèse, l'Équipement sera retourné à KLAXOON sous la responsabilité du Client.

KLAXOON s'engage à réparer ou remplacer l'Équipement sous garantie qu'elle jugera défectueux, et ce dans les meilleurs délais. Dans cette seule hypothèse, l'Équipement sera retourné au Client aux frais de KLAXOON.

Si un Équipement retourné est endommagé par suite d'une mauvaise utilisation du Client, les prestations d'intervention réalisées par KLAXOON sur l'Équipement concerné ainsi que les frais de transport seront facturés au Client, conformément au devis qui lui aura été préalablement adressé.

Pour tout Équipement exclu ou hors garantie pour lequel le Client souhaiterait une intervention de KLAXOON, cette dernière lui indiquera la procédure à suivre et lui adressera un devis.

Toute garantie est exclue en cas (i) d'utilisation anormale et/ou non conforme à la destination de l'Équipement ou à la Documentation, notamment en cas d'ouverture de l'Équipement, (ii) de combinaison de l'Équipement avec un autre produit, (iii) d'intervention d'un tiers non habilité par KLAXOON pour une réparation, (iv) de négligence ou de défaut d'entretien, (v) d'absence d'installation par le Client des updates mises à sa disposition par KLAXOON ou (vi) de force majeure.

L'Équipement est optimisé pour fonctionner avec la version du Service disponible à la date de sa mise à disposition au Client. Dans le cadre d'un Achat d'Équipement, KLAXOON garantit que, pendant la durée des Garanties légales mentionnée à l'article 6.5, l'Équipement supportera toute version ultérieure du Service et/ou sera compatible avec toute nouvelle fonctionnalité KLAXOON introduite lors de toute Upgrade. En cas d'incompatibilité de l'Équipement avec une nouvelle version du Service, KLAXOON publiera un patch de mise à jour à télécharger par le Client.

7- Conditions d'utilisation du Service

1. L'utilisation du Service est régie par les CGU et subordonnée à leur acceptation préalable par chaque Utilisateur. En cas de différence(s) et/ou de contradiction(s) entre les stipulations des CGU et celles du présent Contrat, les stipulations de ce dernier prévaudront sur celles des CGU.

2. Le Client s'engage à prendre connaissance de la Documentation et de ses éventuelles mises à jour et à utiliser le Service conformément à cette dernière.

3. Le nombre d'Utilisateurs pouvant participer aux activités créées par un autre Utilisateur est limité selon les indications précisées dans le Devis.

4. Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence la totalité des risques liés à son activité. En conséquence, le Client est seul responsable du choix des Services souscrits ainsi que du contenu des informations, des fichiers transmis, diffusés ou collectés par ses Utilisateurs et de leur exploitation dans le cadre de l'utilisation du Service.

5. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux Données à caractère personnel.

6. Le Service est réputé être mis à la disposition du Client « en l'état » sans faire l'objet de mesures d'adaptations spécifiques. Il appartient donc au Client de vérifier l'adéquation du Service avec ses besoins et de prendre toutes les précautions nécessaires.

7. Toute garantie est exclue en cas (i) d'utilisation anormale et/ou non conforme à la destination du Service (ii) d'utilisation d'une version du Service autre que celle définie dans le cadre du Contrat, (iii) de combinaison du Service avec un autre produit, (iv) d'intervention d'un tiers non habilité par KLAXOON pour une réparation ou une correction.

8. SAUF DISPOSITION LEGALE IMPERATIVE CONTRAIRE, LES GARANTIES, ET CONDITIONS ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT CONTRAT SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, CONDITIONS, TERMES, ENGAGEMENTS, OBLIGATIONS ET REPRÉSENTATIONS, QU'ILS SOIENT ORAUX OU ÉCRITS, EXPLICITES OU IMPLICITES.

8- Propriété intellectuelle

1. KLAXOON dispose ou est investie de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur les Services, le Site Internet et l'Équipement. Pour la durée du Contrat KLAXOON concède à chaque Utilisateur un droit d'utilisation du Service personnel, incessible et non transférable de ses droits afférents au Service, à l'exclusion de tout autre usage, pour le monde entier, et ce, sous réserve du complet paiement des sommes dues à ce titre le cas échéant.

2. Le Service peut intégrer des technologies tierces pour lesquelles KLAXOON dispose des droits ou autorisations nécessaires à la fourniture du Service.

3. Le Client s'engage à respecter les droits de KLAXOON et ne peut, en aucun cas, en dehors de l'utilisation du Service conforme au Contrat et aux CGU, pour son usage propre, reproduire, décompiler, désassembler, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou

exploiter de quelque manière que ce soit, le Service sans l'autorisation écrite préalable de KLAXOON.

4. Le Client s'engage à ce que chaque Utilisateur :

- se connecte au Service en mode SaaS uniquement avec ses Identifiants ;
- garde confidentiel ses Identifiants et informe sans délai KLAXOON de tout vol ou perte de son Code par courriel à l'adresse suivante : help@klaxoon.com ;
- utilise le Service pour ses besoins propres (dans le cadre de son organisation interne, sa relation client et pour tout événement réalisé pour son compte) et s'interdit toute revente du Service en tant que tel, de produits ou de services intégrant tout ou partie du Service et qui seraient facturés par le Client à des tiers (à l'exception des prestations de services réalisées par des Clients Partenaires de KLAXOON dûment certifiés ou autorisés à cet effet par KLAXOON) ;
- ne porte pas atteinte aux droits d'auteur et/ou à l'image et/ou à la réputation de KLAXOON ;
- ne reconstitue pas ou ne tente pas de reconstituer, à partir des informations figurant sur le Site Internet, un site internet et/ou un logiciel visant à offrir à des tiers, directement ou indirectement, à titre gratuit ou onéreux, le même service ou un service comparable, et/ou diffuser ou vendre, de quelque manière que ce soit, des informations aux fins d'aider un tiers à reconstituer, en tout ou partie, un tel site Internet ou un site équivalent, un tel logiciel ou un logiciel équivalent.

5. Si le Client a connaissance d'une réclamation d'un tiers portant sur la contrefaçon par le Service et/ou le Site Internet d'un droit de propriété intellectuelle, le Client s'engage à informer KLAXOON sans délai.

6. Le Client est expressément informé et accepte que KLAXOON puisse, à son choix et à ses frais soit remplacer ou modifier la totalité ou une partie quelconque du Service, soit obtenir pour le Client un droit d'utilisation, pour autant que le Client ait respecté les conditions suivantes :

- que le Client ait accepté et exécuté l'intégralité de ses obligations aux termes du Contrat ;
- qu'une action en contrefaçon ait été intentée devant une juridiction compétente ;
- que KLAXOON soit en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts et de ceux du Client, et pour ce faire, que le Client collabore loyalement avec KLAXOON en fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires pour mener à bien une telle défense.

7. Dans le cas où aucune de ces mesures ne serait raisonnablement envisageable, KLAXOON pourra unilatéralement décider de mettre fin au droit d'utilisation concédé sur les Services contrefaisants et remboursera au Client :

- les redevances acquittées par le Client sur les six (6) derniers mois pour l'utilisation des Services ; et/ou
- le prix de l'Équipement en cas d'Achat.

8. Les stipulations du présent article définissent l'intégralité des obligations de KLAXOON en matière de contrefaçon de brevet et/ou de droit d'auteur du fait de l'utilisation du Service.

9. Sauf stipulation contraire expressément convenue dans le Devis, le Client autorise KLAXOON à utiliser son nom et son logo à titre de références commerciales sur le Site Internet et dans sa documentation commerciale pendant la durée du Contrat et deux (2) ans à compter de son terme.

9- Services Professionnels KLAXOON

Sauf conditions prévues dans un contrat spécifique, le présent article s'applique aux Services Professionnels délivrés par KLAXOON auprès du Client. Dans le cadre de la délivrance de ces Services Professionnels, KLAXOON pourra être amenée à remettre au Client des créations intellectuelles, y compris informatiques, réalisées en exécution du Contrat, tels que notamment tout document, rapport, analyse, donnée, étude, manuel, visuel, maquette, illustration, ou dessin (ci-après « Livrables »). Les conditions de réalisation de ces Livrables sont décrites ci-après.

9.1 Périmètre des Services Professionnels

Les Parties s'entendent sur le périmètre des Services Professionnels avant leur mise en œuvre. A ce titre, le Client s'engage à communiquer à KLAXOON toutes les informations nécessaires afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins du Client.

KLAXOON s'engage à mettre en œuvre toutes les ressources nécessaires à la réalisation des Services Professionnels conformément aux conditions définies entre les Parties.

Le Client est informé que KLAXOON pourra être amenée à modifier le périmètre des Services Professionnels en cas :

- d'inadéquation entre les informations fournies par le Client et la nature des Services Professionnels à fournir ;
- de manquement du Client à l'un de ses engagements susceptibles d'entraîner une modification du périmètre des Services Professionnels ;
- de nouvelles demandes ou de modification du périmètre prédéfini des Services Professionnels par le Client ; et/ou
- d'événement imprévu modifiant sensiblement les besoins ou les exigences du Client échappant au contrôle raisonnable de l'une ou l'autre des Parties, y compris les cas de force majeure.

Lorsque ces modifications sont susceptibles d'entraîner (i) une modification des conditions financières ; (ii) un dépassement du volume horaire convenu entre les Parties ; (iii) un changement dans l'ordre de priorité ou une modification de l'étendue des Services Professionnels, KLAXOON soumettra au Client un nouveau devis intégrant les coûts additionnels associés à ces changements.

9.2 Consultant

Pour la réalisation des Services Professionnels, KLAXOON s'engage à mettre à disposition du Client un consultant qualifié disposant des aptitudes professionnelles nécessaires à la bonne exécution de ces Services Professionnels dans un délai minimum de quinze (15) jours suivant la demande du Client.

En cas d'indisponibilité, KLAXOON mettra à disposition du Client un consultant disposant de compétences comparables permettant d'assurer la bonne réalisation des

Services Professionnels. Si ce remplacement ne peut être réalisé dans les délais convenus avec le Client, KLAXOON informera ce dernier dans les meilleurs délais afin de convenir d'une nouvelle date de réalisation des Services Professionnels en tenant compte des impératifs et besoins du Client.

9.3 Outils utilisés

KLAXOON s'engage à utiliser des outils permettant la bonne exécution des Services Professionnels. Le Client s'engage à vérifier l'interconnexion entre ses propres équipements et les outils KLAXOON. KLAXOON décline ainsi toute responsabilité résultant de l'impossibilité pour le Consultant d'utiliser les outils KLAXOON en raison des paramètres technique/sécurité du Client empêchant la bonne exécution des Services Professionnels. En outre, le Client s'engage à mettre en œuvre tous les moyens et ressources nécessaires à la bonne exécution des Services Professionnels, ces derniers étant validés au démarrage du Contrat (ex. *Système de vidéo conférence*).

9.4 Planning

Les Parties conviennent que les Services Professionnels seront réalisés selon le planning prévu entre les Parties.

9.4.1 Délai maximum de réalisation des Services Professionnels :

Sauf conditions spécifiques indiquées dans le Devis, les Services Professionnels devront être réalisés dans un délai maximum de douze (12) mois suivant la signature du Devis. Tout dépassement de ce délai résultant du fait du Client entraînera la perte des Services Professionnels pour le Client, ce dernier restant néanmoins redevable des sommes dues à KLAXOON en vertu du Contrat pour ces Services Professionnels non exécutés.

9.4.2 Annulation de Services Professionnels par le Client :

9.4.2.1. Toute annulation par le Client des Services Professionnels intervenant dans un délai inférieur à quinze (15) jours calendaires précédant la date de démarrage programmée de ces Services Professionnels ne pourra donner lieu à remboursement au bénéfice du Client, ce dernier demeurant redevable des sommes convenues entre les Parties pour la réalisation de ces Services Professionnels non exécutés.

9.4.2.2. Toute annulation des Services Professionnels par le Client intervenant dans un délai de plus de quinze (15) jours calendaires précédant la date de démarrage programmée des Services Professionnels, pourra faire l'objet d'une nouvelle programmation qui devra être effective dans un délai maximum de six (6) mois suivant la date de signature du Devis. Le dépassement de ce délai de six (6) mois entraînera la perte des Services Professionnels pour le Client, ce dernier restant redevable des sommes dues à KLAXOON en vertu du Contrat.

9.4.2.3. Sauf accord contraire prévu dans le Devis, la non-atteinte du nombre de participants minimum prévus à un atelier tel qu'indiqué dans le Devis pourra donner lieu à l'annulation de la prestation par KLAXOON. Cette annulation sera considérée comme une annulation au sens de l'article 9.4.2.2.

9.5 Suivi des Services Professionnels

Sauf stipulations contraires convenues entre les Parties ou impossibilité résultant de l'urgence du besoin Client, une réunion de lancement aura lieu au plus tard deux (2) semaines avant la date de démarrage des premiers Services Professionnels. Au démarrage du Contrat, le Client s'engage à communiquer à KLAXOON les coordonnées de l'interlocuteur client en charge du suivi de la délivrance des Services et de la mise en œuvre de tous les moyens et ressources nécessaires à la bonne exécution des Services Professionnels, ces derniers étant validés au démarrage du Contrat.

En cours d'exécution des Services Professionnels, les Parties se réuniront selon une périodicité définie afin de suivre l'avancée des Services Professionnels et d'ajuster le planning si nécessaire.

9.6 Propriété intellectuelle

Chaque Partie conserve l'intégralité de ses droits de propriété intellectuelle antérieurs qu'elle serait amenée à utiliser dans le cadre de la réalisation des Services Professionnels. KLAXOON concède au Client un droit d'utilisation non exclusif des méthodes et savoir-faire élaborés par KLAXOON pour la bonne réalisation des Services Professionnels.

KLAXOON consent au Client, sous réserve du complet paiement du prix par ce dernier et pour ses besoins propres (dans le cadre de son organisation interne, sa relation client et pour tout événement réalisé pour son compte), une licence non-exclusive, non-transférable, perpétuelle de reproduire, utiliser et modifier les Livrables. Sauf stipulation contraire prévue dans le Devis, le Client s'interdit de communiquer à tout tiers, même à titre gratuit, les Livrables sans obtenir l'accord exprès de KLAXOON au préalable.

Le Client est informé que les Services Professionnels sont susceptibles d'intégrer des technologies appartenant à des tiers. KLAXOON garantit le Client qu'elle a obtenu au préalable toutes les autorisations adéquates ainsi que la cession des droits d'exploitation de tout droit de propriété intellectuelle grevant lesdites technologies intégrées qui se révéleraient nécessaire à la réalisation des Services Professionnels.

9.7 Déplacements professionnels

L'exécution de certains Services Professionnels est susceptible d'amener le Consultant à effectuer un ou plusieurs déplacements dans les locaux du Client pour la réalisation des Services Professionnels. A ce titre, sauf conditions particulières prévues dans le Devis, les Parties conviennent des modalités suivantes :

- Déplacement en France (Région Ile de France) : les frais de déplacement sont inclus dans l'offre commerciale ;
- Déplacement en France (Province) : les frais de déplacement sont forfaitaires et disponibles sur demande ;
- Déplacement à l'international : les frais de déplacement sont disponibles sur demande.

10- Maintenance et niveaux de service

1. Pendant toute la durée du Contrat, KLAXOON assure au Client un service d'assistance technique.

2. La version du Service consentie par KLAXOON au Client est la dernière version en production chez KLAXOON. Le Client peut consulter le numéro de version sur l'interface

du Service. La Location et/ou l'Achat de l'Équipement portent sur la version de l'Équipement disponible à la date de la Commande.

3. Ce service d'assistance est accessible via différents canaux : mail à l'adresse help@klaxoon.com ou webchat accessible directement via le Service en mode SaaS.

4. KLAXOON s'engage à assurer une maintenance corrective gratuite du Service :
 – pendant la durée du Contrat ;
 – pendant la durée de garantie de l'Équipement prévue à l'article 6.5 en cas d'Achat d'Équipement.

5. Dans le cadre de la maintenance corrective, KLAXOON mettra à disposition du Client toute mise à jour de la version du Service qui lui a été déployée automatiquement en cas d'accès au Service en mode SaaS ou via le téléchargement et l'installation dans l'Équipement d'un fichier de mise à jour selon les modalités indiquées dans la Documentation ou communiquées au Client par KLAXOON par tout autre moyen. Le Client s'engage à faire le nécessaire pour n'utiliser que la dernière mise à jour délivrée par KLAXOON.

6. Les prestations de maintenance corrective s'appliquent à la dernière version disponible du Service.

7. KLAXOON s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir au Client les niveaux de service suivants :

- Disponibilité du Service SaaS : 24h/24 et 7j/7 (98% annuelle) ;
- Disponibilité du service de vidéo-conférence intégrée KLAXOON : jusqu'à 100 heures par mois et par Compte Utilisateur ;
- Capacité maximale d'import de fichiers dans Board : en fonction de l'Offre souscrite ;

	Zone Afrique, Moyen-Orient	Zone Amériques	Zone Pacifique	Asie
Horaires du support	Lundi au vendredi, sauf jours fériés en France, de 8h à 19h (heure d'Europe centrale « CET »)	Lundi au vendredi, sauf jours fériés aux Etats-Unis, de 9h à 18h (Zone Eastern Daylight Time « EDT » et Eastern Standard Time « EST »)	Lundi au vendredi de 14h à 00h00, sauf jours fériés français (heure de Singapour « SGT »).	
Délai d'intervention en cas de problème technique sur le Site Internet ou lors de l'utilisation du Service (heures ouvrées)	2H	2H	4H	
Délai de rétablissement en cas d'interruption totale du Service (heures ouvrées)	4H	4H	4H	

8. Pendant la durée du Contrat, KLAXOON mettra à disposition du Client les Upgrades selon les modalités indiquées dans la Documentation ou communiquées au Client par KLAXOON par tout autre moyen. Le Client s'engage à faire le nécessaire pour n'utiliser que la dernière version du Service. Dans l'hypothèse où l'installation de l'Upgrade dans l'Équipement serait impossible ou qu'aucun Upgrade ne soit disponible pour la version de l'Équipement en possession du Client, et sous réserve des conditions de Garanties légales décrites à l'article 6.5, KLAXOON procédera à un changement d'Équipement effectué selon les conditions et modalités communiquées par KLAXOON au Client.

11- Confidentialité

1. Les Parties s'engagent à maintenir confidentielles les informations de toute nature échangées, collectées ou nées au cours de l'exécution du Contrat et pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin du Contrat, pour quelque cause que ce soit. A cet effet, les Parties s'interdisent de communiquer à quelque titre que ce soit, sous quelque forme que ce soit et à quelque fin que ce soit l'ensemble de ces informations et s'engagent à faire respecter cette obligation par l'ensemble de ses dirigeants, préposés, agents et éventuels sous-traitants.

2. Les obligations des Parties aux termes du présent article ne s'étendent pas aux informations confidentielles pour lesquelles la Partie qui les reçoit peut prouver :
 ➤ qu'elle les a divulguées après l'obtention préalable de l'autorisation écrite de l'autre Partie ou que la divulgation a été réalisée par ladite autre Partie ;
 ➤ qu'elles étaient accessibles au public au moment de leur communication par l'autre Partie, ou qu'elles y sont tombées après cette communication sans faute de sa part ;
 ➤ qu'elles ont été reçues, de manière licite, d'un tiers soumis à aucune obligation de confidentialité ;
 ➤ qu'à la date de leur communication par l'autre Partie, elle était déjà en possession de celle-ci ;
 ➤ que leur divulgation a été imposée par application d'une disposition légale ou réglementaire impérative, d'une décision de justice définitive rendue par une juridiction compétente. La Partie soumise à une telle obligation de divulgation se doit, dans la mesure du possible, d'en avertir préalablement l'autre Partie, et, le cas échéant, de demander la mise en œuvre de toutes les mesures ou procédures de protection de la confidentialité applicables en l'espèce.

3. Les exceptions précitées ne sont pas cumulatives.

12- Responsabilité

1. Chacune des Parties s'engage à réparer les préjudices directs que pourrait subir l'autre Partie en cas de non-exécution ou mauvaise exécution de la Commande, de son fait ou de celui de l'un de ses préposés (hors livraison).

2. Aucune des Parties ne saurait être tenue responsable des préjudices indirects et immatériels (tels que perte d'exploitation, perte de clientèle, perte de chance, etc.).

3. EN TOUT ETAT DE CAUSE, IL EST EXPRESSEMENT CONVENU ENTRE LES PARTIES QUE, SOUS RESERVE DE LA REGLEMENTATION APPLICABLE, LE TOTAL, TOUTES CAUSES CONFONDUES DES INDEMNITES, DOMMAGES ET INTERETS, FRAIS DE TOUTE NATURE QUI SERAIENT SUPPORTES OU VERSES PAR L'UNE DES PARTIES EN FAVEUR DE L'AUTRE PARTIE, A LA SUITE D'UNE DECISION DEFINITIVE RENDUE PAR UNE JURIDICTION COMPETENTE, NE POURRA EXCEDER UN PLAFOND GLOBAL TOUS LITIGES CONFONDUS D'UN MONTANT EGAL AUX SOMMES HORS TAXES VERSEES PAR LE CLIENT A KLAXOON AU TITRE DE LA COMMANDE LITIGIEUSE EN CAUSE AU COURS DES DOUZE (12) MOIS PRECEDANT LA SURVENANCE DU FAIT GENERATEUR.

LORSQUE L'ACHAT EST EFFECTUÉ AUPRÈS D'UN REVENDEUR, LE MONTANT DES SOMMES VERSEES PAR LE REVENDEUR À KLAXOON POUR L'UTILISATION DU SERVICE PAR LE CLIENT EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT SERA REPUTÉ ÊTRE LE MONTANT VERSE PAR LE CLIENT À KLAXOON POUR L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE CLAUSE.

4. Les présentes stipulations établissent une répartition des risques entre les Parties. Le prix reflète cette répartition ainsi que la limitation de responsabilité décrite.

13- Assurance

1. KLAXOON déclare être assurée pour sa responsabilité civile professionnelle dans le cadre de son activité, et ce, auprès d'une compagnie notoirement solvable.

2. KLAXOON s'engage à maintenir cette couverture d'assurance pendant toute la durée du Contrat.

3. En sa qualité de gardien de l'Équipement, le Client s'engage à maintenir à jour une police d'assurance couvrant les risques associés à l'utilisation de l'Équipement.

14- Force majeure

1. En cas de force majeure, les obligations des Parties, au titre de la Commande, seront suspendues pendant toute la durée du cas de force majeure et reprendront à compter de la cessation de ce dernier.

2. L'inexécution des Commandes imputable à un cas de force majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours. En cas de survenance d'un tel événement empêchant KLAXOON de respecter ses engagements, KLAXOON s'engage à en informer le Client dans les plus brefs délais.

3. Chacune des Parties pourra librement résilier tout ou partie du Contrat en cas de persistance du cas de force majeure au-delà de soixante (60) jours à compter de sa date de survenance, sans qu'aucune des Parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

15- Traitement des Données

15.1 Traitement de Données à caractère personnel

Dans le cadre de la fourniture des Services, KLAXOON traite des Données à caractère personnel en qualité de responsable de traitement et en qualité de sous-traitant au sens de la Réglementation européenne applicable en matière de protection des données à caractère personnel (RGPD).

La politique de protection des Données à caractère personnel KLAXOON est décrite dans le DPA <https://static.klaxoon.com/website/pdf/dpa-fr.pdf> et incorporée par référence au présent Contrat. Le Client peut également consulter la Politique de Confidentialité Klaxoon accessible à l'adresse suivante : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/politique-de-confidentialite.pdf>

Les Parties s'engagent, pour leurs opérations de traitement de Données à caractère personnel à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relativement à la collecte et au traitement de Données Personnelles, en particulier le Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « RGPD » (ci-après la « Réglementation Applicable ») lorsqu'il a vocation à s'appliquer (ex : tenue d'un registre des opérations de traitement, analyse d'impact, etc.) ou toute autre base légale applicable.

15.2 Cookies

Un cookie est un fichier texte installé sur l'ordinateur d'un internaute lors de la navigation sur un site Internet.

L'utilisation du Service par accès en mode SaaS nécessite l'utilisation de ces cookies. Une information relative aux cookies sous forme de bandeau apparaît lors de la première connexion au Site Internet.

La liste des cookies et leurs finalités sont disponibles dans la Politique de Confidentialité KLAXOON accessible à l'adresse suivante : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/politique-de-confidentialite.pdf>

15.3 Sécurité des Identifiants

Les Identifiants des Utilisateurs sont strictement personnels, confidentiels et intransmissibles. Leur transmission à des tiers et les conséquences attachées se font sous l'entière responsabilité du Client.

En cas de perte ou de vol de l'un de ses Identifiants, l'Utilisateur peut demander à réinitialiser son identifiant en se rendant sur la page d'accès au Service, la procédure étant suivie par courrier électronique. Ce dernier s'engage également à en avertir KLAXOON sans délai et par tout moyen approprié afin d'envisager ensemble les mesures appropriées.

15.4 Sécurité des Données

Les serveurs/Site Internet sont reconnus par un certificat validé par un tiers de confiance.

KLAXOON bénéficie d'une infrastructure technique et d'outils matériels et logiciels de monitoring permettant d'assurer la sécurité et l'intégrité des Données du Client dans des conditions conformes aux règles de l'art et s'agissant des Données personnelles conformément aux dispositions de la Règlementation Applicable, en vue de prévenir (i) la destruction, la détérioration, la modification ou la perte des Données Personnelles, (ii) la divulgation ou l'accès à des Données à caractère personnel, (iii) toute forme ou finalité de traitement de Données à caractère personnel illicite non prévue par le Contrat.

Pour plus d'informations sur la sécurité et sur le lieu de stockage des Données, le Client peut consulter la politique de sécurité KLAXOON accessible à l'adresse suivante : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/politique-de-confidentialite.pdf>

15.5 Sauvegarde et Réversibilité

KLAXOON s'engage à prendre toute précaution raisonnable pour assurer la protection matérielle des Données stockées et/ou échangées dans le cadre du Service en mode SaaS, conformément aux règles de l'art et aux réglementations applicables.

KLAXOON s'engage pendant toute la durée du Contrat à effectuer des sauvegardes régulières des Données du Client hébergées sur ses serveurs.

Le Client est toutefois informé qu'il demeure responsable de toute Donnée qu'il crée, modifie ou supprime via le Service.

Sur demande écrite et préalable du Client et sous réserve de la faisabilité technique d'une telle demande, KLAXOON s'engage à supprimer ou anonymiser les Données collectées par KLAXOON dans le cadre du Contrat. Une telle demande devra être adressée à KLAXOON à l'adresse suivante : legal@klaxoon.com.

En tout état de cause, la procédure de réversibilité mise en œuvre par KLAXOON au titre du Contrat n'inclut pas de prestations d'assistance du Client dans la reprise de ses données par un tiers prestataire.

Pendant toute la durée du Contrat, l'Utilisateur peut à tout moment et directement via le Service, supprimer ou récupérer dans un format lisible, les Données collectées dans le cadre de l'utilisation du Service (contenu utilisateur). Pour plus d'informations : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/cqu.pdf>

A l'occasion du remplacement par KLAXOON d'un Equipement défectueux sous garantie et/ou de la restitution définitive de l'Equipement par le Client et/ou lors de la fin du Contrat, pour quelque cause que ce soit, KLAXOON procède à la suppression de l'ensemble des Données enregistrées sur l'Equipement, et ce, dès la récupération de ce dernier par KLAXOON.

16- Résiliation du Contrat

16.1 Terme du Contrat

Sauf stipulation contraire expressément convenue entre les Parties dans le Devis, le Contrat est automatiquement et tacitement renouvelé par période successive de même durée que la durée initiale d'engagement figurant dans le Devis, sauf résiliation par l'une des Parties effectuée par lettre recommandée avec demande d' accusé de réception adressée au minimum de trente (30) jours avant la fin de la période initiale du Contrat et de chaque période renouvelée.

16.2 Résiliation pour faute

Sans préjudice des autres stipulations prévues au Contrat, chacune des Parties pourra résilier le Contrat en cas de non-respect par l'autre Partie de l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes.

La résiliation prendra automatiquement effet trente (30) jours après la réception d'une mise en demeure signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie défaillante, indiquant l'intention de faire application du présent Article et non suivie de régularisation, le tout sans préjudice de tous dommages-intérêts que pourrait être en droit de réclamer la Partie victime de la défaillance.

En cas de résiliation du Contrat et ce quelle qu'en soit la cause, la restitution de l'Equipement interviendra conformément aux stipulations des **Articles 6 et 15.5** du Contrat.

17- Sous-traitance

1. KLAXOON pourra le cas échéant sous-traiter tout ou partie de l'exécution du Service à un tiers. KLAXOON sera responsable des travaux, le cas échéant confiés à ses sous-traitants.

2. Lorsque la prestation sous-traitée est une opération mettant en œuvre un traitement de Données à caractère personnel, KLAXOON s'assure que le sous-traitant présente les garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées afin que le traitement réponde notamment aux exigences de la Loi Applicable. Le détail de ces mesures figure dans le DPA KLAXOON.

18- Modifications du Contrat

KLAXOON se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions du Contrat qui s'appliqueront à toute nouvelle Commande reçue par KLAXOON postérieurement à l'entrée en vigueur du Contrat modifié ou lors du renouvellement du Contrat.

19- Renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses du Contrat, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

20- Nullité d'une clause

Si l'une quelconque des stipulations du Contrat ou du Devis s'avérait nulle, non écrite, inopposable ou sans objet au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, cette clause serait alors réputée non écrite sans pour

autant entraîner la nullité du Contrat ni altérer la validité de ses autres stipulations sauf si cette clause revêtait un caractère déterminant pour l'une des Parties à la date de signature du Contrat. Dans ce cas, les Parties devraient négocier de bonne foi en vue de substituer à cette clause une clause valable reflétant leur intention initiale.

21- Droit applicable et juridiction compétente

1. Sous réserve de dispositions légales impératives contraires, toute action, contestation ou demande de toute nature du Client auprès de KLAXOON, relative à l'exécution de la Commande, devra intervenir dans un délai maximum d'un (1) an à compter de la survenance du fait générateur de l'action, la contestation ou la demande, sous peine d'irrecevabilité par prescription.

2. Le Contrat et tous les litiges s'y rattachant, directement ou indirectement, seront régis par les lois et les juridictions précisées dans les Conditions Spécifiques par pays figurant en Annexe 1. Toute disposition de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises est exclue.

ANNEXE 1 - CONDITIONS SPECIFIQUES PAR PAYS

En fonction de la situation géographique du Client, certaines Conditions Spécifiques par pays ont vocation à s'appliquer. Elles sont pleinement intégrées au Contrat :

1. ENTITE KLAXOON CONTRACTANTE – NOTICE – LOI ET JURIDICTION APPLICABLES

Adresse du Client	Entité Klaxoon contractante	Adresse de notification	Loi applicable et juridiction compétente (exclusives des règles de conflit de lois)
Amérique	Klaxoon Inc.	KLAXOON C/O PRAMEX, 1251 6th Ave, New York, NY 10020, États-Unis USA Copie à : legal@klaxoon.com	Loi de l'Etat de New-York Tribunaux de l'Etat de New-York (Etats Unis)
Afrique, APAC, Europe, Moyen-Orient,	Klaxoon SAS	3 avenue de Belle Fontaine, 35510, Cesson-Sévigné, France Copie à : legal@klaxoon.com	Loi française Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Rennes (France)

2. FRANCE

- **L'article 3.2 « Conditions de règlement » est remplacé comme suit :**

Les factures non payées à leurs échéances porteront intérêt sur la base d'un taux égal à trois (3) fois le taux légal en vigueur, augmenté de cinq (5) points, et ce, à compter de leur date d'exigibilité et sans notification.

Conformément aux dispositions des articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement emporte de plein droit l'application au débiteur professionnel d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros. Nonobstant ce qui précède, le montant de cette indemnité sera majoré des frais réels de recouvrement sur justification si ces frais sont supérieurs à quarante (40) euros.

- **L'article 5.5 « Garantie des Equipements » est complété comme suit :**

Pour le **Client consommateur** exclusivement :
KLAXOON garantit l'Equipement selon les conditions définies dans le présent article, sans préjudice toutefois de la garantie des vices cachés telle que prévue par les articles 1641 à 1649 du Code civil et de la garantie légale de conformité prévue par les articles L.217-4, L.217-5 et L.217-12 du Code de la consommation.

Le Client consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie légale de conformité qui s'applique indépendamment d'une garantie commerciale éventuellement consentie. Il bénéficie alors de 2 ans à compter de la délivrance de l'Equipement pour agir. Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement de l'Equipement, sous réserve des conditions de coût prévues à l'article L.217-9 du Code de la consommation. Le Client consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité de l'Equipement durant les 24 mois suivant sa délivrance, sauf pour les Equipements d'occasion. Le Client consommateur peut également décider de mettre en œuvre la garantie des vices cachés au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il pourra choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du Code civil.

Conformément à l'article L.111-4 du Code de la consommation, KLAXOON s'engage à communiquer au Client consommateur la date jusqu'à laquelle les pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'Equipement sont disponibles sur le marché.

3. ETATS-UNIS

- **HIPAA – FISMA- Données sensibles**

Les Services Klaxoon ne sont pas destinés à recueillir des informations soumises à l'application du *Health Insurance Portability and Accountability Act* (HIPAA) ou au *Federal Information Security Management Act* (FISMA). En conséquence, le Client s'engage à ne pas utiliser les Services lorsque son utilisation emporte application de ces lois.

Le Client s'engage également à ne pas insérer dans le Service des Données sensibles. Klaxoon décline toute responsabilité qui résulterait de l'usage par le Client de ces Données sensibles.

- **Exportations**

Lorsque qu'il utilise le Service, le Client s'engage à respecter les lois et règlements des Etats-Unis applicables au contrôle des exportations et au commerce international ainsi que ceux de tout autre pays dont les lois s'appliquent au Client ou à ses Données. A cet effet, sauf accord exprès du gouvernement américain, le Client s'interdit d'accéder aux Services depuis un lieu sanctionné par les Etats-Unis ou s'il fait l'objet de restriction établie par le gouvernement des Etats-Unis (*ex : informations classifiées ou soumises aux Règlements américains sur le Trafic d'Armes International (ITAR) ou l'équivalent étranger*).

- **Entités gouvernementales américaines**

Dans le cadre des marchés publics de l'Etat américain, tous les Services qui constituent ou incluent un logiciel SaaS KLAXOON sont réputées être des logiciels informatiques commerciaux tels que définis dans les *Federal Acquisition Regulations* (FAR) 12.212 et *Defense FAR Supplement* (DFARS) 227.7202, selon le cas. En conséquence, toute utilisation, modification, reproduction, diffusion, affichage ou divulgation du Service ou de la Documentation qui l'accompagne par une agence, un département ou une entité du gouvernement des États-Unis sera régie uniquement par les termes du présent Contrat.